

# Proposer un article à REISO

La ligne éditoriale, les consignes rédactionnelles et les modalités pratiques des articles proposés et publiés dans la revue.

## Le fond et la forme

Les articles de la Revue d'information sociale et de santé publique (REISO) présentent une expérience, une intervention, une analyse, une recherche, un enjeu ou un débat. Ils concernent les domaines de l'action sociale, de l'éducation, de la prévention et la promotion de la santé, de la santé publique ou/et communautaire. Ils sont écrits d'une manière qui favorise le partage avec d'autres personnes même lorsqu'elles viennent d'horizons différents.

Les articles sont à la fois synthétiques et suffisamment complets pour donner une image d'ensemble du problème ou de l'action traitée. Ils décrivent son contexte et ses enjeux. Toutes les informations nécessaires à la compréhension du sujet figurent dans le texte.

## Quels types d'articles ?

- Les articles orientés vers l'**action** comportent les éléments d'analyse utiles pour situer la pertinence et l'intérêt plus général de l'expérience décrite.
- Les articles d'**analyse** et de diagnostic social ou sanitaire citent et expliquent, avec précision et concision, les références théoriques ou historiques sur lesquelles ils se basent.
- Les articles consacrés à une **recherche** privilégient la présentation des résultats. Ils évoquent les hypothèses de départ et précisent les méthodes utilisées de façon brève et chiffrée. Lorsque des pistes d'action concluent l'étude, elles figurent dans la synthèse.
- Les articles consacrés à un **projet** porté par une association ou une institution ont pour sujet le projet lui-même avec ses enjeux ainsi que ses difficultés déjà résolues et encore à surmonter. L'entité porteuse du projet est mentionnée en complément et présentée dans une note.
- Les articles consacrés à un **travail de bachelor ou de master** présentent tout ou partie de la recherche. Ils mentionnent le style d'enquête et le nombre d'entretiens effectués. Ils donnent en note : le titre, le nom de la personne qui a dirigé le travail, l'année, le nombre de pages ainsi qu'un lien internet si le travail est disponible en ligne.
- Cas particulier des **livres et colloques**. Les recensions d'ouvrages et les comptes rendus de colloques sont bienvenus dans la revue. Ils sont généralement intégrés dans le Fil de l'actualité.
  - Pour faire l'objet d'un article, une **recension d'ouvrage** doit non seulement présenter mais analyser le contenu du livre, le situer par rapport aux travaux précédents et à la littérature existante sur le même sujet. La réflexion montre de plus l'intérêt de l'ouvrage et explicite l'approche, ses limites et ses incertitudes.
  - Pour faire l'objet d'un article, un **compte rendu de colloque** évite l'énumération des interventions mais tente une synthèse et une réflexion sur les questionnements importants soulevés. Il restructure et problématise les propos des intervenant·e·s pour montrer les accords et les achoppements, les résultats provisoires obtenus, les nouvelles hypothèses ou pistes d'action.

## Qui sont les auteur·e-s de REISO ?

- **Les auteur·e-s de REISO** sont des professionnel·le-s d'institutions publiques ou privées, des chercheur·se-s, des professeur·e-s, des étudiant·e-s ou des personnes bien informées sur les politiques et les pratiques sociales ou sanitaires.
- Les auteur·e-s visent à encourager le dialogue entre des lecteurs et lectrices de sensibilités différentes. Ils et elles favorisent les apprentissages mutuels entre personnes de métiers, de cantons ou/et de domaines différents.
- Les auteur·e-s évitent la propagande politicienne et résument clairement les arguments en présence dans un débat.
- **Les photographes de REISO** posent un regard respectueux sur les usagères et les usagers des institutions, sur les professionnel·le-s des divers champs d'intervention ou sur des thématiques couvertes par le site. Ils et elles visent à casser les clichés stigmatisants qui apparaissent dans certains médias de Suisse romande ou d'ailleurs.

## Les modalités concrètes

- **Les articles proposés comptent entre 5000 et au maximum 10'000 signes** (espaces compris). Ils ne sont ni payants ni rémunérés.
- **La rédaction édite les articles** afin de favoriser leur lisibilité et leur accessibilité pour le public interdisciplinaire de la revue. Elle propose les adaptations stylistiques nécessaires pour assurer ces qualités. La version d'un article est considérée comme définitive et prête pour publication lorsque l'auteur·e et la rédaction l'ont approuvée. Il faut compter en général un mois entre la version définitive et la parution en ligne.
- **La bibliographie.** Les articles mentionnent une bibliographie sélective de quelques ouvrages ou références (pas plus de 6). Le lectorat intéressé repère ainsi des pistes pour se documenter sur le sujet traité. Les modalités formelles de référencement bibliographique pratiquées dans les disciplines (sociologie, médecine, histoire, etc.) sont respectées par REISO.
- **Les citations.** La rédaction adapte les citations recueillies en langage oral pour assurer leur lisibilité en version écrite.
- **La fiabilité et l'accès.** Les auteur·e-s s'engagent à vérifier les informations citées. Evitant le style décousu ou anecdotique, la langue de bois et les abréviations, ils et elles s'efforcent de « traduire » les références théoriques et méthodologiques pour qu'elles soient compréhensibles par un large public intéressé.
- **L'inclusion.** Les auteur·e-s évitent d'utiliser le « je » ou le « nous ».

**La rédaction est responsable** des titres, intertitres, chapeaux et vignettes-photos. Elle apprécie grandement les propositions faites par l'auteur·e. Elle applique les calibrages suivants :

- 50 signes : longueur maximale des titres
- 40 signes : longueur maximale des intertitres
- 230 signes : longueur maximale des chapeaux

**Pour tout contact :** Marylou Rey, rédactrice en chef, [info@reiso.org](mailto:info@reiso.org), tél. 021 320 11 50. Adresse postale : REISO, chemin du Cerisier 1, 1004 Lausanne